

## **ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023-10 du 17 juin 2023 au 3 juillet 2023**

AN05120230703853

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

### **ARRÊTE**

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 3 juillet 2023



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

<b>N° de déclaration</b>	<b>Grade</b>	<b>Intitulé du poste</b>	<b>Motif d'annulation</b>	<b>Collectivité</b>	<b>Date d'annulation</b>	<b>N° du précédent arrêté</b>
V0512109004080 05001	Agent de maîtrise principal, Technicien	chef d'équipe espaces verts	Erreur matérielle (doublon)	CORMONTREUIL	27/06/2023	05120211004993
V0512306010609 48001	Adjoint d'animation	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Renonciation définitive	FLEURY-LA-RIVIERE	26/06/2023	05120230616577